

## *Rapport final*

### *de la huitième Conférence générale de l'ISESCO*

1- A l'aimable invitation du Gouvernement de la République islamique d'Iran et grâce à sa généreuse hospitalité, la Conférence Générale de l'Organisation islamique pour l'Education, les Sciences et la Culture a tenu sa 8<sup>ème</sup> session à Téhéran, capitale de la République islamique d'Iran, du 3 au 5 Dhu al-q'ida 1424 H, correspondant au 27 à 29 décembre 2003, en présence de tous les membres de la Conférence, à l'exception des représentants de la République d'Indonésie et de la République du Suriname, ainsi qu'en présence des responsables de certaines organisations islamiques, arabes et internationales.

2- Au début de la Conférence, des versets coraniques ont été lus, après quoi les participants ont récité ALFATIHA en mémoire aux victimes du séisme qui a frappé la ville de Bam en République islamique d'Iran.

Lors de la cérémonie d'ouverture qu'il a présidée, Son Excellence M. Mohammed Khatami, Président de la République Islamique d'Iran, a prononcé une allocution de haute portée, marquée par ses orientations sages et sa profondeur de vues, dans laquelle il s'est félicité de la tenue de la 8<sup>ème</sup> Conférence générale à la capitale de son pays, salué l'Organisation islamique pour l'Education, les Sciences et la Culture et rendu hommage à son Directeur général. Il a ensuite procédé à une mise en exergue des moyens d'action islamique commune devant aider à l'avenir à promouvoir le renouveau civilisationnel de la Oumma islamique et son progrès dans les domaines de connaissances, en insistant sur l'importance cruciale de la mission civilisationnelle dévolue à l'ISESCO. Il a en outre souligné avec force que le monde islamique doit désormais s'engager résolument sur la voie de la connaissance, d'autant plus que nous traversons une étape critique de notre histoire. Tout cela nous oblige à prendre en main notre destin et à briser le cercle vicieux du sous-développement qui n'a que trop duré. Il a dans ce sens appelé à œuvrer pour un véritable essor de la science au service du progrès des sociétés islamiques, car notre "pouvoir" se mesurera désormais à l'aune de notre "savoir".

Dans le même ordre d'idées, le Président iranien a affirmé que, par delà l'acceptation de la science qui du reste n'entraîne pas nécessairement un développement scientifique, il faudra s'attacher plus sérieusement à promouvoir la pensée et à développer la réflexion théorique. Il a précisé également que la production scientifique se développe à partir d'un environnement culturellement créatif, mais non pas dans la sujétion aux contraintes de la vie.

Il a également précisé que pour une reconstruction du monde islamique, nous allons devoir rebâtir l'édifice culturel et éducatif afin que nous puissions agir dans des conditions propices au transfert de la science, à la production et à la créativité scientifique, ajoutant que le processus de reconstruction culturelle et éducative implique d'accorder l'attention voulue au développement scientifique et à la revitalisation de notre génie créatif propre. Il a également indiqué que les pays islamiques peuvent suivre chacun sa voie tout en préservant l'unité religieuse, en réaffirmant la nécessité de jeter les bases nécessaires pour stimuler la créativité culturelle et scientifique.

Son Excellence le Président Khatami a indiqué en outre que le monde islamique figure désormais parmi les centres importants de développements que connaît le monde, aussi se trouve-il, plus que tout autre région, confronté à des interrogations et à des défis nouveaux et complexes.

Par ailleurs, Son Excellence le Président iranien s'est dit convaincu que l'ISESCO, forte de deux décennies d'expériences, peut désormais revendiquer une bonne place parmi les institutions actives dans le même domaine de compétences, de même qu'elle est en mesure d'élaborer des politiques réfléchies et de prendre des décisions appropriées en la matière, qui soient à même d'ouvrir de nouvelles perspectives devant les pays islamiques.

De plus, le président iranien a appelé l'ISESCO à orienter son action vers trois créneaux clés dans le monde islamique, à savoir l'enseignement à distance (via l'Internet), la promotion de « l'Éducation pour tous » partout et à travers de longues distances, le raffermissement de la culture écrite du monde islamique, le développement des librairies et la diffusion de la culture « lecture pour tous ». Il a également appelé l'Organisation à accorder un intérêt accru au patrimoine du monde islamique et à œuvrer pour assurer une présence active dans le domaine de la culture scientifique.

Le Président iranien a, par ailleurs, appelé l'ISESCO à prendre soin de la langue perse qui représente la langue historique de création dans les domaines scientifique et culturel et est pratiquée à grande échelle dans de larges parties du Monde islamique.

L'allocution de Son Excellence le Président de la République ayant été bien accueillie et hautement appréciée par les membres et les hôtes de la Conférence générale, celle-ci a décidé d'en faire un document de travail pour s'en inspirer dans la conduite de ses travaux.

**3-** Prenant ensuite la parole, Son Excellence M. Khalid Alioua, ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Formation des Cadres et de la Recherche scientifique au gouvernement du Royaume du Maroc, président de la 7<sup>ème</sup> Conférence générale, a indiqué que les participants ont été grandement honorés par la présidence de Son Excellence Monsieur Mohamed Khatami, Président de la République Islamique d'Iran, de la

cérémonie d'ouverture de la 8<sup>ième</sup> Conférence générale, exprimant à Son Excellence ainsi qu'au gouvernement et peuple frère de la République Islamique d'Iran ses remerciements et sa profonde gratitude pour la généreuse hospitalité et l'accueil chaleureux.

Par ailleurs, Son Excellence a indiqué que les domaines d'action de l'Organisation islamique constituent le passage obligé vers l'avenir et le moyen à même de permettre à notre Oumma d'accéder au statut allant de pair avec le rôle historique qu'elle a joué dans l'édification de la civilisation humaine. Il a également ajouté que le référentiel islamique était présent dans tous les plans élaborés et s'inscrit dans le contexte d'ouverture sur la réalité contemporaine et d'interaction avec notre environnement, sans déracinement ni aliénation, et sans céder à la tendance d'uniformisation systématique née d'une interprétation erronée et tendancieuse de la mondialisation, erronée parce qu'elle réduit l'individu, dans toutes ses dimensions humaines et culturelles, au service du capital. En tant que prolongement dans le présent de nos racines civilisationnelles, ce référentiel se concilie harmonieusement avec le référentiel scientifique et technologique en tant que moyen d'édifier un avenir meilleur pour la Oumma, ainsi qu'avec le référentiel humaniste qui est le prolongement dans la pensée humaine des valeurs et idéaux inscrits dans notre sainte religion, cela d'autant plus que nous avons été au fil des siècles parmi les grands promoteurs de cet humanisme-là.

Son Excellence le ministre a par ailleurs affirmé que la démarche pertinente pratiquée par l'Organisation islamique pour faire face aux défis, notamment ceux apparus à l'aube du nouveau millénaire, n'est guère étonnant venant d'une organisation qui s'est fixée comme objectif de promouvoir la Oumma islamique et réagir positivement aux besoins et exigences de ses Etats membres, comme option d'exploiter positivement leurs compétences intellectuelles, comme tradition de concilier l'authenticité islamique et les impératifs de l'époque, comme méthodologie la rationalisation en matière de gestion et d'administration et comme ligne de conduite le sérieux et la transparence dans l'exécution. Il a ensuite souligné que ces choix ont permis à l'Organisation de se hisser à un haut rang et lui ont conféré une grande crédibilité aux niveaux islamique et international. Il a fait éloge des efforts réussis de Son Excellence le Directeur général de l'ISESCO, Dr Abdulaziz Othman Altwaijri, ainsi que de ceux de ses collaborateurs, visant à promouvoir l'Organisation islamique et conforter sa présence sur la scène internationale, lui souhaitant plein succès dans ses efforts pour concrétiser les objectifs de l'Organisation islamique.

**4-** Son Excellence Dr Abdelouahed Belakziz, Secrétaire général de l'Organisation de la Conférence Islamique, a pris ensuite la parole pour préciser que cette Conférence se tient dans des conditions politiques qui diffèrent radicalement de celles qui ont présidé à la tenue de la 7ème Conférence générale à Rabat, il y a trois ans. Il a dit ensuite que le Monde islamique fait l'objet d'attaques farouches contre la civilisation islamique sans

précédent dans l'histoire, même pendant la période la plus sombre des Croisades, ou l'invasion occidentale durant les deux derniers siècles où le colonialisme a mis main basse sur la plus grande partie de son territoire.

Il a affirmé que trois années après la 7<sup>ème</sup> Conférence générale de l'Organisation islamique, il est possible d'évaluer, en toute objectivité et impartialité, les grandes réalisations et les progrès remarquables accomplis. Il a également précisé que l'intervalle entre la 7<sup>ème</sup> et la 8<sup>ème</sup> session de la Conférence générale a été marqué par un processus d'ouverture et de prise de contacts permanents et très bénéfiques entre l'ISESCO et autres organisations s'occupant de l'éducation et de la culture dans le monde, telle l'UNESCO. Il suffit pour s'en convaincre, a-t-il noté, de voir les projets communs entre les deux organisations. Ainsi, grâce à la riche expérience ainsi acquise et à une performance déjà solide, l'ISESCO est devenue l'expression par excellence de l'identité et de la personnalité islamiques. Désormais, elle fait autorité, auprès des organisations internationales et du public intéressé, pour tout ce qui a trait à la civilisation et à la culture d'Islam.

Son Excellence le Secrétaire général s'est par ailleurs félicité des efforts exceptionnels déployés par le Directeur général, et qui ont fait de cette organisation un édifice culturel de grande envergure ayant su imposer la présence de la culture arabo-islamique dans les quatre coins du monde et revivifier le patrimoine culturel islamique en lui imprimant un nouvel élan. Le Secrétaire général de l'OCI a en outre appelé à la réélection du Dr Abdulaziz Othman Altwaijri au poste de Directeur général pour un nouveau mandat, afin de lui permettre d'achever sa noble mission, pour le grand bien de l'ISESCO.

5- Prenant ensuite la parole, S.E. Dr Abdulaziz Othman Altwaijri, Directeur général de l'Organisation Islamique pour l'Education, les Sciences et la Culture, a exprimé ses remerciements et sa profonde gratitude à Son Excellence Mohammad Khatami, Président de la République islamique d'Iran, pour sa présidence de la cérémonie d'ouverture de la Conférence ainsi que pour la généreuse hospitalité et l'accueil chaleureux offerts par son gouvernement, permettant de ce fait d'assurer les conditions de succès de cette Conférence. Il a imploré Dieu Tout-Puissant de guider Son Excellence le Président et ses frères les dirigeants du monde islamique sur la voie du bien, du progrès et de la prospérité de nos pays, de notre glorieuse Oumma et de l'humanité tout entière.

Son Excellence le Directeur général a affirmé que notre Conférence générale représente le Monde islamique au plan des compétences, des missions et des responsabilités assignées à l'ISESCO, la nature de la période actuelle de l'histoire de l'humanité est telle qu'elle nous impose de nouvelles responsabilités dont nous ne

saurons dûment nous acquitter que par le biais de la coopération, la complémentarité, la coordination et la mise en commun des intérêts et des profits.

Il a ajouté que le Monde islamique aborde un véritable tournant historique. En effet, confronté aux difficultés de développement et aux effets de la mondialisation, il doit faire pièce aux allégations fallacieuses et aux campagnes de dénigrement dirigées contre lui, tout en s'efforçant de poursuivre ses efforts pour améliorer et consolider sa position, le tout dans une conjoncture régionale et internationale défavorable et dans un contexte mondial où l'on s'acharne contre les intérêts vitaux du Monde islamique, la stabilité des sociétés islamiques et la sécurité, la souveraineté et l'intégrité territoriale des pays islamiques. Dans un tel environnement, le Monde islamique ne pourra avoir voix au chapitre s'il n'a pas su construire des liens solides et fructueux de solidarité, de coopération, de coordination et d'harmonisation dans le cadre de l'action islamique commune qu'incarne l'Organisation islamique pour l'Education, les Sciences et la culture et les autres organisations relevant de l'OIC.

De plus, le Directeur général a précisé en outre que l'Organisation, grâce à sa politique de gestion rationnelle des ressources, a pu mettre en oeuvre dans le cadre de son Plan d'action triennal précédent, une vaste gamme d'activités, de programmes et de projets qui couvrent les domaines de l'éducation, des sciences, de la culture, de la communication, de la coopération, de la documentation, de la planification et de l'information. Ces activités comportent des stages et des ateliers de formation ainsi que l'octroi de bourses d'études au profit des étudiantes et étudiants des Etats membres et des communautés et minorités islamiques. Dans le même contexte, l'Organisation a accordé des aides financières et techniques à des établissements éducatifs, scientifiques, culturels, tant publics que privés. De même qu'elle a publié des ouvrages et études portant sur ses différents domaines de compétence et a envoyé des enseignants et des experts aux universités et instituts des Etats membres et des communautés et minorités islamiques.

Son Excellence a réaffirmé, à la fin de son allocution, la détermination de la Direction générale à poursuivre ses efforts en vue de concrétiser les objectifs éducatifs, scientifiques et culturels auxquels aspirent les Etats membres, dans le cadre de son Plan d'Action triennal (2004-2006), réitérant ses remerciements et sa gratitude au Président, au gouvernement et au peuple de la République islamique d'Iran.

**6-** Son Excellence M. Mohamed Abdallah Faris, Président du Conseil exécutif, a pris la parole pour exprimer, au nom des membres du Conseil, l'immense douleur et la profonde affliction de ceux-ci face à la catastrophe naturelle qui a frappé la ville iranienne de Bam, affirmant la solidarité du Conseil exécutif avec les familles des victimes et priant le Tout-Puissant d'accueillir ceux-ci en Sa Sainte Miséricorde.

Se félicitant des grandes réalisations accomplies par l'Organisation islamique au cours des trois dernières années, Son Excellence a salué Dr Abdulaziz Othman Altwajri, Directeur général de l'ISESCO, pour sa sagesse, son savoir, sa grande expérience ainsi que sa détermination à promouvoir l'Organisation islamique pour la concrétisation des objectifs tracés. Il s'est également réjoui de la décision du Conseil exécutif de recommander à la Conférence générale de réélire Dr Abdulaziz Othman Altwajri, à la tête de l'Organisation islamique pour deux nouveaux mandats, conformément à la décision du 10<sup>ème</sup> Sommet islamique relative à ce sujet.

7- Par la suite, S.E. le Directeur général, Dr. Abdulaziz Othman Altwajri, a procédé à la remise de l'Ecu de l'ISESCO à son Excellence Mohammad Khatami, Président de la République islamique d'Iran, en hommage à ses précieuses contributions à la promotion de l'action islamique commune et au dialogue des cultures et des civilisations. Il a été également procédé, dans une ambiance cordiale empreinte de sentiments de joie et de gratitude, à la remise du Cordon de l'ISESCO à leurs Excellences Dr Abdelouahed Belkeziz, Secrétaire général de l'OCI, à son Excellence M. Khalid Alioua, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Formation des cadres et de la Recherche scientifique au Royaume du Maroc et Président de la 7<sup>ème</sup> Conférence générale. Plusieurs membres du Conseil exécutif ont reçu ensuite les médailles de l'ISESCO. Il s'agit de leurs Excellences M. Mohammad Fares, président du Conseil exécutif, Prof. Iba Der Thiam, représentant de la République du Sénégal, Dr Aboubakr Doukouré, représentant de la République de Burkina Faso, Dr Abbas Sadri, représentant de la République islamique d'Iran, M. Jihad Ismaïl Qarasholli, représentant de l'Etat de Palestine et de M. Kazi Rakibuddin, de la République du Bangladesh, ancien président du Conseil exécutif, et ce en témoignage de reconnaissance pour leurs apports considérables au service du Monde islamique dans les domaines de l'éducation, de la science et de la culture.

Par la même occasion, le prix ISESCO récompensant les institutions éducatives non gouvernementales actives dans le domaine de l'alphabétisation a été attribué, pour l'année 2003, à l'organisation « lutte contre l'analphabétisme » en République islamique d'Iran, en hommage à ses efforts en faveur de l'alphabétisation des filles. Des prix de mérite ont été également décernés à de nombreux créateurs, hommes et femmes, à des artistes, intellectuels et étudiants parmi les plus brillants de la République islamique d'Iran.

Les participants ont assisté ensuite à un spectacle comportant des chants admirablement exécutés par des enfants du Monde islamique vivant en République islamique d'Iran.

8- Le bureau de la Conférence générale s'est réuni ensuite en séance de procédure pour vérifier et adopter les lettres d'accréditation ainsi que la liste des délégations.

**9-** Au début de la première séance du travail, et dans le cadre de l'élargissement de la coopération avec les organisations et les institutions oeuvrant dans les domaines de compétence de l'Organisation islamique, S.E. Dr Abdulaziz Othman Altwaijri, Directeur général de l'ISESCO, et Son Eminence Cheikh Mahmoud Iraki, Président de la Ligue de la Culture et des Relations islamiques à la République islamique d'Iran, ont signé un accord de coopération entre l'Organisation et la Ligue portant sur un éventail d'activités à mettre en œuvre en coopération au cours de la période triennale 2004-2006. S.E. Le Directeur général, Dr Abdulaziz Othman Altwaijri, a en outre procédé à la signature avec Dr Khalid Ankari, Ministre de l'Enseignement supérieur au Royaume d'Arabie Saoudite, d'un mémorandum d'entente relatif à la bourse du Royaume d'Arabie Saoudite pour le soutien des institutions éducatives, scientifiques et culturelles en République d'Irak grâce à laquelle l'Organisation islamique s'emploiera à dédier certains activités et programmes, dans le cadre de son Plan d'Action (2004-2006), à la réactivation des institutions éducatives, scientifiques et culturelles en République d'Irak.

**10-** Ensuite, la Conférence a examiné les projets d'ordre du jour et de programme de travail dans la version annexée. La Conférence a entrepris, par la suite, la constitution de son bureau qui se compose comme suit :

**Président de la conférence :** République islamique d'Iran

**Vices-Présidents :**

- 1- République arabe syrienne
- 2- République de Côte d'Ivoire
- 3- République populaire du Bangladesh

**Rapporteur général :** Royaume du Maroc

**Président de la commission des programmes :** Sultanat du Brunei Darussalm

**Président de la Commission des Affaires administratives, financières et juridiques :** Etat de Qatar.

**11-** Par la suite, Son Excellence Dr Morteza Haji, ministre de l'Education et de l'Enseignement de la République islamique d'Iran, a exprimé ses remerciements aux membres de la Conférence pour la confiance qui lui a été témoignée pour assurer la présidence de la huitième session de la Conférence générale de l'Organisation islamique. Il a, par ailleurs, mis l'accent sur sa détermination à œuvrer pour la réalisation des objectifs de l'Organisation islamique, rappelant la nécessité d'élargir les champs de connaissance dans les Etats membres à travers l'amélioration des systèmes d'enseignement et la généralisation de l'Education pour tous, de manière à permettre aux sociétés islamiques d'accéder à l'ère de l'information et de la communication. Il a

également appelé au renforcement des liens de coopération et à l'échange d'expérience entre les Etats membres.

**12-** Prenant ensuite la parole, plusieurs chefs de délégation ont exprimé, dans leurs interventions, leur compassion attristée et leurs sincères condoléances à Son Excellence Mohammad Khatami et au gouvernement et au peuple iranien, à la suite du terrible tremblement de terre qui a frappé la ville de Bam, en implorant Dieu Tout-Puissant d'accueillir en Sa Sainte Miséricorde les victimes et en souhaitant le prompt rétablissement aux blessés. Ils ont également salué les réalisations de l'Organisation islamique, mettant en relief le rôle civilisationnel de l'ISESCO ainsi que le haut rang qu'elle occupe désormais pour mener à bien les missions qui lui sont dévolues dans les domaines de l'éducation, des sciences, de la culture et de la communication au cours de la période à venir. Les Chefs de délégations se sont félicités de l'excellente performance du Directeur général de l'ISESCO, Dr Abdulaziz Othman Altwajri, et ont exprimé leur soutien et leur appui à la réélection du Dr Abdulaziz Othmane Altwajri au poste de Directeur général de l'Organisation islamique pour un mandat de six ans. Ils ont formulé des orientations pertinentes, des recommandations et des suggestions de haute importance qui sont de nature à renforcer les capacités de l'Organisation islamique en la dotant de moyens d'action plus accrûs devant lui permettre d'atteindre ses objectifs.

En outre, la Conférence a appelé l'Organisation islamique à prendre en compte, dans la mesure du possible, ces orientations et ces recommandations lors de l'élaboration des programmes et activités, conformément aux Plans adoptés et dans le cadre des moyens financiers disponibles.

**13-** Au début de la 2<sup>ème</sup> séance de travail, Son Excellence M. Mohamed Abdullah Faris, Président du Conseil exécutif de l'ISESCO, a présenté son rapport sur les activités du Conseil dans l'intervalle entre les 7<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> sessions de la Conférence, dans lequel il a passé en revue les principales questions examinées par le Conseil exécutif au cours de la dernière période triennale. Il a rappelé à cet égard le rapport du Directeur général sur les activités de l'Organisation et les rapports financiers y afférents, les rapports sur les contributions des Etats membres au budget de l'Organisation, les rapports de la Commission de contrôle financier et de la Société d'audit, les règlements intérieurs amendés ainsi que l'amélioration du Règlement intérieur du Conseil exécutif, les rapports sur la création des bureaux régionaux de l'ISESCO à Sharjah et à Téhéran, le programme de promotion de la culture de la paix en Afrique, le point de vue de l'Organisation sur les réactions à adopter face aux changements marquant la scène internationale dans le cadre de son Plan d'action 2001-2003, le projet de plan d'action triennal et de budget pour les années 2004-2006, les rapports sur le rôle de l'ISESCO dans le soutien à apporter aux institutions éducatives, culturelles et scientifiques à Al-Qods Al-Charif, en Palestine, en Bosnie-Herzégovine et en Somalie pour les années 2001-2003, et le rapport du Directeur



général sur la construction du siège permanent de l'Organisation. Le président du Conseil exécutif a salué à cette occasion les efforts déployés par la Direction générale de l'Organisation en vue de mettre en œuvre le plus grand nombre d'activités aussi diverses par leurs contenus que dans leurs moyens d'exécution, d'élargir les champs de la coopération avec les organisations internationales et les institutions arabes et islamiques et de recouvrer les arriérés dus par les Etats membres au titre de leurs contributions au budget de l'ISESCO. Le président du Conseil a relevé en outre que les Etats membres sont unanimement d'accord pour reconnaître les mérites exceptionnels et les remarquables prestations du Dr Abdulaziz Othman Altwaijri dans la gestion des affaires de l'Organisation, tout comme ils apprécient ses efforts afin d'étendre le rayonnement de celle-ci sur la scène islamique et dans le monde. Le rapport du Président du Conseil a par ailleurs rappelé la décision du 10<sup>ème</sup> Sommet islamique (Putra Jaya, Malaisie, 16-18 octobre 2003), invitant la Conférence générale à réélire Dr Abdulaziz Othman Altwaijri comme Directeur général pour les six ans à venir, ainsi que la recommandation du Conseil exécutif conviant la Conférence générale à réélire Dr Abdulaziz Othman Altwaijri pour deux nouveaux mandats de 3 ans chacun.

**14-** La Conférence générale a décidé de prendre note du rapport du Conseil exécutif sur les activités du Conseil dans l'intervalle entre la 7<sup>ème</sup> et la 8<sup>ème</sup> sessions de la Conférence générale en rendant hommage au président du Conseil pour ses efforts et aux membres pour l'appui constant qu'ils ont apporté à l'Organisation et à son Directeur général dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'action triennal 2001-2003.

**15-** Le Directeur général a présenté son rapport sur les activités de l'Organisation islamique dans l'intervalle entre les 7<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> sessions de la Conférence générale. Le rapport a indiqué que les priorités d'action de l'Organisation islamique au cours de la période triennale écoulée, se sont fondées sur les décisions et les recommandations de la Conférence générale et du Conseil exécutif pour atteindre le développement escompté dans les domaines de l'éducation, des sciences et de la culture dans les Etats membres et les communautés musulmanes, s'inspirant également des orientations du Plan à Moyen terme 2001-2009 et des objectifs du Plan triennal 2001-2003.

Compte tenu des événements et des changements marquant la scène internationale au cours du dernier Plan triennal 2001-2003, ainsi que des défis lancés aux Musulmans et visant leur foi et leur culture, le Directeur général a précisé qu'il a été programmé un total de 1235 activités dont 994 ont été mises en œuvre, soit 80,5% du total, couvrant les domaines de l'éducation, de la culture, des sciences, de la documentation, de la planification et de l'information.

D'autre part, le Directeur général a précisé que les activités consacrées à l'éducation ont été réparties entre les domaines de l'éducation islamique, de la langue arabe et des

langues des peuples musulmans, de l'alphabétisation pour fortifier la personnalité islamique, la formation des ressources humaines, la modernisation des programmes d'enseignement et leur adaptation aux exigences du développement global, des progrès technologiques et des mutations internationales ainsi que l'intégration, selon la perspective islamique, des concepts de justice, de paix, d'environnement, de santé et de population dans les programmes éducatifs.

Le Directeur général a souligné également qu'un intérêt particulier a été porté aux activités du domaine scientifique à travers lesquelles l'ISESCO s'est attelée à contribuer aux efforts visant à combler le fossé scientifique et technologique qui sépare les communautés islamiques des nations développées et à se mettre en phase avec les progrès accélérés dans ces domaines. A cet effet, l'accent été mis sur le développement des ressources humaines au plan scientifique et technologique, la valorisation, les capacités productives, l'actualisation des programmes d'enseignement et l'exploitation des résultats de la recherche scientifique et des progrès technologiques à des fins de protection et de gestion des ressources naturelles. D'autres activités ont été également mises en œuvre dans ce contexte comportant la réalisation, la traduction et la publication d'études et d'ouvrages d'orientation en matière de protection de l'environnement et l'exploitation rationnel des ressources naturelles, ainsi que l'attribution de bourses d'études au profit des étudiants des Etats membres pour leur permettre de poursuivre leurs études dans leurs spécialités respectives.

En outre, le Directeur général a souligné que le rapport met l'accent dans le domaine culturel et de la communication, à la préservation du patrimoine civilisationnel islamique, à la mise en exergue de ses valeurs humanistes civilisationnelles et de progrès, à l'affirmation de la place éminente de l'Islam et de sa culture dans la civilisation universelle, à la correction des représentations stéréotypées hostiles à l'Islam et aux musulmans et à la promotion des valeurs de dialogue et de paix. Les activités menées dans ce domaine ont visé également à développer les administrations et les industries culturelles, à renforcer les capacités productives des femmes musulmanes, à s'occuper des problèmes de l'enfant, à activer les mécanismes d'échange culturel entre Musulmans, à développer l'action culturelle islamique en Occident par la mise en place de plans d'exécution et d'instances représentatives afin de traduire dans les faits les objectifs et orientations contenus dans la Stratégie de l'action culturelle islamique en Occident et dans la Stratégie de mise à contribution des compétences musulmanes établies en Occident.

Il a indiqué, par ailleurs, que l'ISESCO a tenu également, dans le même esprit, à développer qualitativement et quantitativement les programmes de coopération avec les organisations régionales et internationales, arabes et islamiques, avec pour objectif de renforcer la coopération, de rationaliser les dépenses et de tirer le meilleur parti des savoir-faire disponibles, dans le cadre de ses valeurs intrinsèques. L'ISESCO s'est attelée,

à cet effet, à élargir la base de coopération avec les partenaires arabes, islamiques et internationaux, ainsi qu'avec les parties donatrices. Cet effort s'est traduit par la conclusion de 127 accords, ce qui témoigne de la confiance dont jouit l'Organisation islamique auprès des parties coopérantes et montre également la volonté de celles-ci de tenir les engagements pris à l'égard de l'ISESCO.

**16-** La Conférence générale a procédé ensuite à l'adoption du rapport du Directeur général sur les activités de l'Organisation dans l'intervalle entre les 7<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> Conférences générales de l'ISESCO. Elle a noté avec satisfaction les réalisations remarquables de l'ISESCO, appelant les Etats membres à apporter leur soutien à l'Organisation en s'acquittant de leurs contributions et arriérés au titre du budget de l'Organisation. Elle s'est également félicitée des initiatives du Directeur général relatives à la tenue de conférences islamiques spécialisées et la participation à la sponsorisation de conférences régionales et internationales et leur organisation dans ses domaines de compétence ; elle a de même adressé ses remerciements au Directeur général et à ses collaborateurs pour leurs efforts à mettre en œuvre la plus grande partie des programmes du Plan et du budget pour les années 2001-2003, tout en veillant à la rationalisation des dépenses.

**17-** Au début de la 3<sup>ème</sup> séance de travail, le Directeur général a présenté son rapport sur les programmes et activités destinés à la ville d'Al-Qods Al-Charif pour les années 2001-2003, dont l'objectif est de sauvegarder l'identité islamique de cette ville contre les tentatives d'oblitération et de judaïsation. Il a souligné par là même l'intérêt capital porté par l'Organisation aux domaines de l'éducation des catégories aux besoins spécifiques et de la protection des manuscrits et des monuments historiques islamiques d'Al-Qods, intérêt qui s'est traduit par la tenue de nombreux stages et ateliers de formation au profit de cadres pédagogiques, la fourniture d'assistance matérielle et technique au profit des institutions éducatives, scientifiques et culturelles d'Al-Qods Al-Charif pour la production d'ouvrages et de documentaires visant à faire connaître le patrimoine civilisationnel de cette ville, la tenue de colloques et la participation aux conférences consacrées à la mise à nue des exactions israéliennes odieuses et à la sensibilisation aux dangers qu'elles font peser sur le peuple palestinien et son patrimoine islamique et universel. Le Directeur général a en outre fait état des efforts consentis par l'Organisation, dans la limite des ressources budgétaires annuelles disponibles, en vue d'associer bon nombre d'organisations arabes, islamiques et internationales dans le financement de ces activités et programmes.

Le Directeur général a souligné les démarches entreprises par l'Organisation islamique, eu égard à la limitation des ressources annuelles perçues, pour faire participer un certain nombre d'organisations arabes, islamiques et internationales au financement de ces activités et programmes.

**18-** La Conférence générale a approuvé le rapport du Directeur Général sur les efforts de l'Organisation islamique visant à préserver de l'identité islamique de la ville d'Al-Qods Al-Charif contre les tentatives d'oblitération et de judaïsation, de même qu'elle a adopté la décision de la 24<sup>ème</sup> session du Conseil prise à cet effet. Elle a condamné à cet égard les agressions israéliennes, ainsi que les profanations des lieux saints islamiques et les destructions infligées par Israël aux institutions éducatives, scientifiques et culturelles d'Al-Qods Al-Charif. Elle a réaffirmé qu'Al-Qods est la capitale de l'Etat de Palestine indépendant, en appelant le Directeur général à la poursuite de la mise en œuvre des programmes et activités dédiés à ces institutions afin de sauvegarder leur identité culturelle et leur cachet civilisationnel. Elle a confirmé par la même occasion ses précédentes décisions au sujet d'Al-Qods Al-Charif, invitant les Etats membres à accorder à la ville sainte d'Al-Qods la priorité absolue dans les cercles internationaux, avec pour objectif de préserver son identité islamique et de soutenir les institutions nationales palestiniennes. La Conférence a adressé ses remerciements au Directeur général pour la bonne exécution des décisions relatives à Al-Qods Al-Charif ainsi que pour les efforts et les initiatives qu'il a entrepris dans ce sens.

**19-** Le Directeur général a procédé ensuite à la présentation de son rapport sur le rôle de l'ISESCO dans l'appui à apporter aux institutions éducatives, scientifiques et culturelles en Palestine pour les années 2001-2003, soulignant que l'Organisation islamique, en coordination étroite avec la Commission nationale palestinienne pour l'éducation, la culture et les sciences et en tenant compte des priorités des institutions éducatives, culturelles et sociales en Palestine, a organisé un certain nombre de stages et d'ateliers de formation, de même qu'elle a apporté un soutien financier et technique à ses institutions pour leur permettre de développer leurs capacités techniques. De même qu'elle a tenu, en 2003, un colloque international sur la documentation des crimes de guerre israéliens et dont l'un des résultats majeurs a été l'appel à la mise en place d'un observatoire international sur la documentation des crimes de guerre israéliens et la publication, dans les trois langues de travail de l'ISESCO, de l'ouvrage intitulé « *le Camp de Jénine : Une preuve des crimes d'Israël* ». Elle a en outre octroyé 21 bourses d'études au profit des étudiants palestiniens dans les diverses disciplines scientifiques.

**20-** La Conférence générale a approuvé le document sur le rôle de l'ISESCO dans le soutien à apporter aux institutions éducatives, scientifiques et culturelles en Palestine, et a adopté la décision de la 24<sup>ème</sup> session du Conseil exécutif prise à cet effet, en dénonçant les agressions israéliennes odieuses contre ces institutions éducatives, scientifiques et culturelles en Palestine et contre les villes et villages palestiniens ainsi que le siège et autres formes d'exaction imposés aux populations palestiniennes innocentes. Elle a en outre souligné la nécessité d'agir pour mettre un terme aux actes de colonisation, la construction du mur de séparation et autres mesures et pratiques

israéliennes contraires aux décisions de la légalité internationale, en oeuvrant à l'interdiction de ces mesures et au démantèlement des colonies de peuplement israéliennes, conformément aux décisions pertinentes du Conseil de Sécurité de l'ONU. Appelant la Direction générale à redoubler d'efforts pour soutenir les institutions éducatives, scientifiques et culturelles en Palestine et à accorder à celles-ci la priorité dans les programmes du plan d'action triennal 2004-2006, la Conférence générale a remercié le Directeur général pour ses efforts constants en faveur des institutions éducatives, scientifiques et culturelles en Palestine.

**21-** Ensuite, le Directeur général a présenté son rapport sur le rôle de l'ISESCO dans le soutien à apporter aux institutions éducatives, scientifiques et culturelles en Bosnie-Herzégovine pour les années 2001-2003, en précisant que l'ISESCO a centré son attention sur la ville de Sarajevo dans le cadre de l'Unité consacrée spécialement à cette ville, en s'intéressant principalement aux domaines relatifs à la sauvegarde du patrimoine islamique, à l'enseignement de l'éducation islamique et de la langue arabe et à l'éducation des catégories aux besoins spécifiques. Cet intérêt s'est traduit par la mise à disposition, à travers la production, la traduction et l'édition, d'ouvrages de référence et de curricula, la publication, en langue bosniaque et en Braille, de la traduction du Saint Coran, la fourniture de soutien au profit de nombreuses institutions médiatiques, la poursuite du programme d'envoi de professeurs d'éducation islamique et de langue arabe auprès des institutions éducatives islamiques de Sarajevo et l'octroi de bourses d'études au profit d'étudiants bosniaques en diverses disciplines.

A cet égard, le Directeur général a adressé ses remerciements à l'Association mondiale de la Da'wa islamique et à la Fondation caritative islamique mondiale pour leur participation active aux côtés de l'Organisation à la mise en œuvre de ces activités.

**22-** Le document relatif au rôle de l'ISESCO dans le soutien à apporter aux institutions éducatives, scientifiques et culturelles en Bosnie-Herzégovine ayant été approuvé, la Conférence a adopté la décision prise par le Conseil exécutif à cet effet, confirmant ses résolutions précédentes en la matière. Elle a remercié le Directeur général pour les soins qu'il a apportés à l'exécution de ces décisions.

**23-** Présentant ensuite son rapport sur le rôle de l'ISESCO dans le soutien à apporter aux institutions éducatives, scientifiques et culturelles en Somalie pour les années 2001-2003, le Directeur général a mis en exergue les programmes et activités mis en œuvre en matière de formation et de qualification pédagogiques et administratives ainsi que le soutien technique et matériel consenti en faveur de la Commission nationale somalienne et du ministère de l'Enseignement supérieur en Somalie, et l'affectation de professeurs d'arabe et de culture islamique à l'université de Mogadiscio, des écoles de Somalie et des réfugiés somaliens à Djibouti.

**24-** Ayant adopté le document sur le rôle de l'ISESCO dans le soutien à apporter aux institutions éducatives, scientifiques et culturelles en Somalie pour les années 2001-2003, la Conférence a adopté à cet égard la décision de la 24<sup>ème</sup> session du Conseil exécutif, tout en réaffirmant les décisions adoptées à cet effet lors des sessions précédentes de la Conférence générale. Elle a remercié le Directeur général pour la bonne exécution desdites décisions.

**25-** Ensuite, le Directeur général a présenté le document relatif au point de vue de l'Organisation islamique sur les réactions à adopter face aux changements marquant la scène internationale dans le cadre de son Plan d'action (2004-2006). Il a ainsi indiqué que la Direction générale s'est fondée, lors de l'élaboration de ce document, sur les orientations générales de la Stratégie culturelle du monde islamique, la stratégie de l'action culturelle islamique en Occident et la Stratégie de la mise à profit des compétences islamiques en Occident, soulignant que les fondements généraux du point de vue de l'Organisation concernant les moyens de réagir aux mutations internationales constituent le prolongement de ces références et le complément de leur contenu et de leurs orientations, notamment en ce qui concerne la correction de l'image de l'Islam et des Musulmans en Occident et les moyens de contrecarrer l'offensive acharnée à laquelle le monde islamique est en proie sur différents niveaux.

Le document a mis l'accent sur les complications de l'actuel ordre mondial et de ses incidences sur les communautés islamiques, ainsi que l'importance de la dimension identitaire et le rôle qu'elle assume face à ces campagnes, à leurs conséquences et à leurs séquelles. Il a insisté sur la nécessité d'employer de nouveaux mécanismes, plus efficaces et mieux adaptés au système institutionnel occidental, de même que la mise à profit créative de la présence islamique en Occident, et la réactivation du poids démographique et civil des musulmans à l'extérieur du Monde islamique. Le Directeur général a souligné qu'il était nécessaire, pour faire face aux mutations internationales, de disposer d'une planification rigoureuse ainsi que d'une vision globale qui exigent la conjugaison de tous les champs où s'inscrit l'action des stratégies et plans de l'Organisation, de même que du renforcement de la coopération et du partenariat avec les organisations internationales et régionales. Il a affirmé que l'Organisation compte poursuivre ses efforts, par le biais des activités et programmes du Plan triennal 2004-2006 relatifs à la correction de l'image de l'Islam, à la promotion du dialogue interculturel et à la consolidation de la culture de la justice et de la paix.

**26-** La Conférence générale a approuvé le document relatif au point de vue de l'Organisation sur les réactions à adopter face aux changements marquant la scène internationale dans le cadre de son Plan d'Action pour les années 2001-2003, invitant le Directeur général à mettre en œuvre, à titre annuel, des activités portant sur les réactions à adopter face aux changements marquant la scène internationale, et ce, dans le cadre du

Plan d'Action 2004-2006. La Conférence générale a remercié le Directeur général et ses collaborateurs pour l'élaboration de ce document.

**27-** Le Directeur général a présenté ensuite son rapport sur l'évaluation de l'action de l'Organisation pour les années 2001-2003, soulignant qu'en dépit du nombre considérable d'activités programmées pour les trois années précédentes, et qui se chiffrent à 1235 activités, cette proportion ne représente pas pour autant 100% des programmes et activités prévus au plan triennal 2001-2003. Cela est dû, a-t-il précisé, au caractère trop ambitieux du plan en question, ainsi qu'au non recouvrement à 100% des contributions des Etats membres. Quant au nombre d'activités mises en œuvre au cours du plan triennal actuel, il s'élève à 849 activités sur l'ensemble des activités programmées. Il a expliqué qu'il aurait été possible d'obtenir un taux d'exécution plus élevé si l'Organisation avait pu disposer de ressources financières suffisantes et si certaines parties coopérantes et hôtes avaient tenu leurs engagements, ou encore si elles n'avaient pas suspendu certaines activités pour des raisons propres aux lieux d'exécution.

Concernant l'évaluation qualitative, le Directeur général a expliqué que la Direction générale a œuvré pour le renforcement de la démarche évaluative dans le but d'améliorer la performance et d'atteindre les objectifs escomptés. Ainsi, l'Organisation a poursuivi l'étude de l'impact de ses activités sur le terrain, la finalité étant de mesurer le degré de pertinence de ses options, d'en adapter le contenu aux besoins et aux changements, et d'en évaluer l'efficacité des méthodes d'exécution, s'appuyant en cela sur le dépouillement des questionnaires adressés aux participants bénéficiaires ainsi qu'aux commissions nationales, d'une part, et sur l'exploitation des rapports établis par les experts encadrants, d'autre part.

Après avoir passé en revue les résultats de l'évaluation des activités et programmes mis en œuvre dans le cadre du Plan d'action précédent, le Directeur général a évoqué les activités que l'Organisation n'a pas pu exécuter ainsi que les difficultés rencontrées.

**28-** Ensuite la Conférence générale a décidé d'adopter le rapport du Directeur général sur l'évaluation de l'action de l'Organisation pour les années 2001-2003, tout en tenant compte des observations de la Conférence. Elle a fait éloge du Directeur général et ses collaborateurs pour les efforts qu'ils déploient en vue de développer les méthodes d'évaluation de l'action de l'Organisation et l'a invité à poursuivre le perfectionnement des mécanismes d'évaluation sur les plans intérieur et extérieur de manière à valoriser davantage l'action de l'Organisation. Il a appelé les Etats membres à mieux réagir aux opérations d'évaluation externe que l'Organisation entreprend dans le cadre de la mise en œuvre des programmes et activités du Plan d'Action, appelant le Directeur général à

soumettre un rapport sur l'évaluation de l'action de l'Organisation d'une manière régulière, à chacune des sessions de la Conférence générale.

**29-** Concernant le rôle de l'Organisation islamique dans le soutien à apporter aux institutions éducatives, scientifiques et culturelles en Afghanistan, la Conférence a écouté un exposé du représentant de l'Etat islamique transitoire d'Afghanistan sur les besoins et priorités en matière d'éducation, de science et de culture en Afghanistan, nés du contexte de guerre et de crise qui a sévi pendant des années.

**30-** Après délibérations, la Conférence générale a adopté la décision de la 24<sup>ième</sup> session du Conseil exécutif relative au soutien à apporter aux institutions éducatives, scientifiques et culturelles en Afghanistan et a invité la Direction générale à élaborer un programme spécial de soutien global aux institutions éducatives, scientifiques et culturelles en Afghanistan dans le cadre du Plan d'action et de budget de l'Organisation pour les années 2004-2006 et en collaboration avec le gouvernement de l'Etat islamique transitoire d'Afghanistan. Elle a, par ailleurs, invité la Direction générale à fournir davantage de soutien au gouvernement d'Afghanistan, notamment en ce qui concerne la reconstruction des établissements éducatifs et culturels. La Conférence a ensuite exhorté les Etats membres de l'Organisation islamique ainsi que les organisations gouvernementales et non gouvernementales dans le monde islamique à contribuer à la fourniture de l'aide urgente devant permettre d'apporter le soutien aux institutions éducatives, scientifiques, culturelles, de communication et d'information en Afghanistan. Elle a invité le Directeur général à lui présenter un rapport à ce sujet à la prochaine session de la Conférence générale.

**31-** Concernant le projet de création d'un parlement de la Jeunesse musulmane, S.E. le Ministre de l'éducation iranien, Dr Morteza Haji, président de la 8<sup>ème</sup> Conférence générale, a informé les membres de la Conférence de la proposition de la République islamique d'Iran concernant la mise en place d'un parlement de la Jeunesse musulmane. Il a indiqué dans ce contexte que ce projet a pour objectif, entre autres, de promouvoir l'entente et la connaissance parmi la jeunesse du Monde islamique, et de contribuer à l'instauration des bases de la démocratie dans ces pays, soulignant que l'autorité compétente en République islamique d'Iran se chargera de l'élaboration des documents afférents à ce projet, en coordination avec l'Organisation islamique.

**32-** Après délibérations, la Conférence a demandé au Directeur général d'étudier cette question en coordination avec les parties compétentes en République islamique d'Iran et dans les Etats membres, et a adopté la décision du Conseil exécutif en sa 24<sup>ème</sup> session à ce propos.

**33-** Concernant le rôle de l'ISESCO dans le soutien à apporter aux institutions éducatives, scientifiques et culturelles en Irak, la Conférence générale a entendu un



exposé présenté par le représentant de la République d'Irak, qui a présenté la situation du secteur de l'éducation et ses besoins en termes de plans pédagogiques se basant sur une approche islamique éclairée. Il a également salué le rôle de partenaire que l'Organisation peut jouer dans l'œuvre de promotion du système d'enseignement irakien et de traitement du contexte difficile que traverse le peuple irakien.

**34-** Après délibérations, la Conférence générale a invité la Direction générale à mettre au point un programme spécial de soutien global aux institutions éducatives, scientifiques et culturelles en Irak, dans les domaines de compétence de l'ISESCO et dans le cadre du Plan d'Action triennal et de budget pour les années 2004-2006. La Conférence générale a incité les Etats membres et les organisations gouvernementales et non gouvernementales dans le monde islamique à apporter leur soutien aux institutions éducatives, scientifiques, culturelles, communicationnelles et médiatiques en Irak, invitant le Directeur général à présenter un rapport aux futures sessions du Conseil exécutif et à la Conférence générale sur la mise en œuvre des programmes et activités consacrés à l'Irak. Elle a, par ailleurs, décidé d'exempter la République d'Irak du paiement de sa contribution au budget de l'Organisation au titre de 2004, au vu de l'épreuve difficile que traverse le peuple irakien.

**35-** Concernant le rôle de l'ISESCO dans la sauvegarde de l'identité culturelle et nationale du Golan arabe syrien occupé, la Conférence générale a dénoncé l'occupation israélienne du plateau du Golan, soulignant la nécessité de mettre un terme à cet état d'occupation conformément à la légalité internationale. Elle a, par ailleurs, condamné les menaces d'agression israéliennes contre la République arabe syrienne ainsi que la loi des Etats-Unis d'Amérique exigeant d'elle de leur rendre compte de ses actes. Par ailleurs, la Conférence a appelé la Direction générale à consacrer des programmes de son Plan d'Action 2004-2006 à la protection de l'identité culturelle nationale de la population du Golan syrien occupé, tout en poursuivant ses efforts pour inclure cette question dans l'ordre du jour des réunions de coordination organisées par l'ISESCO dans le cadre de ses compétences, et dont la dernière édition a été la 5<sup>ème</sup> réunion de coordination des chefs de délégation des Etats membres dans l'Organisation de la Conférence islamique, ayant participé à la 32<sup>ème</sup> session de la Conférence générale de l'UNESCO tenue en octobre 2003 à Paris.

**36-** Suite au tremblement de terre qui a frappé la ville de Bam, considérant l'importance culturelle et historique de la ville, ayant suivi les interventions des chefs des délégations des Etats membres et des représentants des organisations invitées, la Conférence générale a exprimé son estime quant à la teneur des ces interventions faisant référence au tremblement de terre, invitant les Etats membres et les organisations internationales à participer d'urgence aux opérations de secours et au programme de reconstruction de la ville de Bam et à prêter assistance à l'œuvre de restauration des sites

historiques. Par ailleurs, la Conférence générale a approuvé la proposition du Directeur général de biffer 500.000 \$US des arriérés de la République islamique d'Iran en vue de leur affectation à la reconstruction des institutions éducatives, scientifiques et culturelles de la ville de Bam.

**37-** Dans le cadre de la présentation du rapport du Directeur général sur le projet de construction du siège permanent de l'Organisation, projection a été faite d'un documentaire réalisé par l'ISESCO pour informer les membres du Conseil exécutif et de la Conférence générale de l'état d'avancement des travaux de construction.

**38-** La Conférence a ensuite adopté le rapport du Directeur général sur le projet de construction du siège permanent de l'Organisation, tout en l'habilitant à emprunter, le cas échéant, au Fonds de réserve de l'Organisation aux fins d'achèvement du projet. Il a également exprimé ses remerciements aux hautes personnalités qui ont fait des dons en faveur de la construction du siège, ainsi qu'au gouvernement du Royaume du Maroc pour les facilités administratives qu'il a offertes en vue du lancement des travaux de construction. Il a aussi salué les efforts du Directeur général ainsi que ses contacts permanents en vue de mobiliser un appui financier pour la construction du siège permanent de l'Organisation en le remerciant, lui et ses collaborateurs, pour les travaux réalisés jusqu'ici. Elle a invité le Directeur général à poursuivre ses efforts pour recueillir des ressources financières supplémentaires aux fins d'achèvement de la construction du siège permanent de l'Organisation.

**39-** Au début de la quatrième séance, la Conférence a par la suite entamé la discussion de la question relative à l'ouverture du Bureau régional de l'ISESCO à Téhéran, en République islamique d'Iran. A ce sujet, le Directeur général a présenté un rapport rappelant les phases suivies par la Direction générale en vue d'ouvrir le bureau régional à Téhéran ainsi que les consultations qu'elle a effectuées auprès des autorités iraniennes à ce propos et qui ont abouti à la signature de l'accord de siège du Bureau et son inauguration le 18/1/2003 à Téhéran. A cet égard, le Directeur général a rendu hommage à la République islamique d'Iran qui a honoré ses engagements administratifs, financiers et techniques tels qu'ils sont énoncés dans l'Accord de Siège, et qui a doté le Bureau des moyens et facilités nécessaires à son action. Le Directeur général a, par ailleurs, souligné que le bureau a entamé officiellement ses activités et a entrepris, avec la coopération de la Direction générale, la réalisation d'une série d'activités se rapportant aux domaines de compétence éducatifs, scientifiques et culturels de l'Organisation. De même qu'il a pris part aux dispositions préparatoires relatives à l'organisation de la 8ème Conférence générale et de la 24ème session du Conseil exécutif.

**40-** La Conférence a adopté le rapport du Directeur général concernant l'ouverture d'un Bureau régional de l'ISESCO à Téhéran et l'Accord de siège signé avec les autorités compétentes en République islamique d'Iran, remerciant par la même occasion la République islamique d'Iran d'avoir bien voulu assurer un siège meublé et équipé pour le Bureau régional tout en lui conservant un budget annuel et de le doter d'un effectif local pour assumer les responsabilités administratives et techniques du Bureau.

**41-** Le Directeur général a ensuite fait un exposé sur le projet de mise en place d'une chaîne satellitaire islamique, rappelant les différentes étapes du processus de réalisation de ce projet depuis la tenue de la 7<sup>ème</sup> Session de la Conférence à Rabat, en 2000, ainsi que les dispositions prises par l'Organisation islamique concernant l'élaboration d'une étude détaillée sur la chaîne, les coûts d'installation et de gestion, ainsi que les quotes-parts des Etats membres proposées au titre de financement de ce projet. A cet égard, le Directeur général a souligné que deux bureaux d'études internationaux spécialisés dans le domaine audiovisuel ont été contactés pour entreprendre cette étude et déterminer son coût. Le Directeur général a indiqué que la Direction générale a reçu, en parallèle, les réponses d'un certain nombre d'Etats membres qui exprimaient dans l'ensemble des divergences de vue et préconisaient l'attente dans la mise en œuvre du projet, ce qui a amené la Direction générale à surseoir à la réalisation de l'étude et soumettre la question au Conseil exécutif qui a décidé de surseoir à la mise en place de la chaîne et de soumettre la question à l'attention de la Conférence générale pour décision appropriée.

**42-** La Conférence générale a décidé de surseoir à la mise en place d'une chaîne satellitaire islamique en raison des difficultés dans l'obtention de fonds suffisants à même de permettre le démarrage du projet et d'agir en coopération avec les autres chaînes satellitaires existant dans un certain nombre d'Etats membres et de coordonner avec elles aux fins de consacrer des programmes sur l'Islam dans les langues anglaise, française et espagnole et dans d'autres langues à grande diffusion.

**43-** Le Directeur général a ensuite présenté à la Conférence un document comportant la liste des membres du Conseil exécutif de l'Organisation. Le président du Conseil exécutif sortant S.E. M. Abdallah Fares a prononcé une allocution dans laquelle il a exprimé ses remerciements aux membres du Conseil pour leur soutien et assistance au cours de sa présidence du Conseil exécutif.

**44-** La Conférence générale a décidé d'approuver la liste des membres du Conseil telle qu'elle figure sur le document annexé et a invité les Etats membres à désigner leurs représentants au Conseil exécutif conformément aux dispositions de l'article 12 (1), alinéa 1 et 2 de la Charte, et d'adresser au Directeur général le curriculum vitae agréé de chaque membre. La Conférence a demandé également au Directeur général d'assurer le

suivi de la question avec les Etats membres et d'amender cette liste en fonction des réponses reçues des parties compétentes des Etats membres.

**45-** Ayant pris connaissance du document relatif au lieu et date de la tenue de la 9<sup>ème</sup> Conférence générale, la Conférence général a décidé de tenir sa 9<sup>ème</sup> session dans la seconde moitié du mois de décembre 2006 au siège permanent de l'Organisation, à Rabat, au Royaume du Maroc.

**46-** Exprimant son interaction avec les questions préoccupant les musulmans dans le Monde, et en vue de répondre à la loi que le gouvernement français entend promulguer pour interdire le port du voile dans les écoles, instituts et administrations publiques, la 8<sup>ème</sup> Conférence générale a rendu un communiqué dans lequel elle a dénoncé cette tendance qui intervient en totale rupture avec les principes des droits humains.

**47-** Concernant le point relatif à l'élection du Directeur général de l'Organisation islamique, et se fondant sur la candidature du Royaume d'Arabie Saoudite proposant la réélection du Dr Abdulaziz Othman Altwaijri au poste du Directeur général de l'Organisation, en application de la résolution du Comité permanent pour l'Information et les Affaires culturelles réuni en sa 7<sup>ème</sup> session (Dakar, décembre 2002) et tenant compte des réalisations remarquables de l'Organisation islamique pendant toute la durée de son administration, marqué par le succès, et devant l'hommage unanime des Etats membres pour la réussite des efforts qu'il a menés pour rehausser le niveau de l'Organisation sur tous les plans et qui ont permis à celle-ci de devenir un centre d'excellence au niveau du Monde islamique ainsi qu'un phare civilisationnel qui rayonne sur les musulmans à travers le monde, la Conférence générale, soucieuse d'exprimer son appréciation aux efforts consentis par Dr Abdulaziz Othman Altwaijri au plan de la réforme, de la consolidation et du développement des domaines d'action de l'éducation, des sciences, de la culture, de la communication et de l'information en vue d'atteindre la renaissance du Monde islamique, et conformément à la résolution de la 10<sup>ème</sup> Conférence du Sommet islamique (Putra Jaya, Malaisie, 16-18 octobre 2003) invitant la Conférence générale à réélire Dr Abdulaziz Othman Altwaijri au poste de Directeur général pour deux nouveaux mandats, la Conférence générale a décidé de réélire Dr Abdulaziz Othman Altwaijri à l'unanimité et par acclamation au poste de Directeur général de l'Organisation pour une période de six ans, en considération pour ses efforts remarquables et concluants qui ont permis de promouvoir l'action de l'Organisation dans ses domaines de compétence. Elle s'est félicitée des réalisations et des acquis accomplis par le Directeur général dans les domaines d'action de l'ISESCO, lesquels ont permis de rehausser son statut, affermir sa présence sur les scènes internationales, renforcer ses capacités et développer ses appareils administratif et financier. La Conférence générale a également approuvé l'augmentation du salaire de base du

Directeur général de 20 % et ce, à compter du 1er janvier 2004 et invité le Directeur général à poursuivre les efforts qu'il déploie aux fins de rehausser l'action de l'Organisation à tous les niveaux et de relever son statut.

**48-** Le Directeur général a par la suite exprimé ses vifs remerciements et sa profonde gratitude pour la confiance renouvelée que les Etats membres ont placée en lui afin qu'il puisse continuer à assumer ses grandes responsabilités et contribuer à la réalisation de la renaissance du Monde islamique dans les domaines éducatif, scientifique et culturel.

**49-** Prenant ensuite la parole, les représentants de certaines organisations arabes, islamiques, régionales et internationales ont salué les réalisations remarquables de l'Organisation islamique et le développement de leurs relations de coopération, ce qui lui a permis d'occuper une place de choix à l'échelle arabe, islamique et mondiale.

**50-** Il a ensuite été procédé à la présentation des conclusions adoptées par la Commission des Programmes lors de sa réunion consacrée au projet de Plan d'Action et de budget pour les années (2004-2006).

Ces conclusions ont également renfermé la décision de la Commission portant adoption du Projet du Plan et Budget pour les années 2004-2006.

**51-** La Conférence a approuvé, dans sa séance plénière, le projet de Plan d'Action triennal 2004-2006 et adopté son Budget, lequel s'élève à 41.100.453 dollars US, en tenant compte des observations et des propositions du Conseil exécutif et de la Conférence générale à cet égard, ainsi que des priorités et des besoins des Etats membres lors de la mise en œuvre. A cet égard, le Royaume d'Arabie Saoudite, le Sultanat d'Oman ont émis des réserves quant à l'augmentation du budget de l'Organisation alors que les réserves de l'Etat du Qatar ont porté uniquement sur le taux d'augmentation. Ensuite, la Conférence a remercié le Conseil exécutif pour les efforts qu'il déploie, ainsi que pour son suivi et les commissions qu'il a constituées pour la mise en place des principes généraux du projet de Plan et de Budget pour les années 2004-2006. Elle a appelé les Etats membres à s'acquitter de l'intégralité de leurs contributions pour ce Plan. Elle a invité, par ailleurs, le Directeur général à continuer de déployer des efforts pour l'obtention de ressources financières extrabudgétaires afin de permettre la mise en œuvre de la plus grande partie du Plan d'Action pour les années 2004-2006. La Conférence a rendu hommage à la Direction générale pour la méthodologie appliquée, laquelle est axée sur une vision stratégique globale qui combine les spécialités, et se distingue par son caractère intégré, harmonieux et innovateur. Elle a adressé ses remerciements au Directeur général et à ses collaborateurs pour leur contribution à l'élaboration du projet de Plan et de Budget pour les années 2004-2006.

**52-** Ont été présentées également les conclusions de la Commission des Affaires administratives, financières et juridiques que la Commission avait adoptées lors de la réunion consacrée à l'examen du rapport financier du Directeur général et comptes de clôture pour les années 2000-2002, le rapport de la société d'audit, le rapport de la Commission de contrôle financier pour les années 2000-2002 et les états globaux des comptes et des dépenses jusqu'à fin septembre 2003, dans leurs deux parties, de même que le rapport du Directeur général sur les contributions des Etats membres au budget de l'Organisation et le redressement de la situation financière, ainsi que le projet d'amendement du Statut du Personnel, le Projet d'Amendement du Règlement intérieur de la Caisse d'Indemnité de Fin de Service et le projet d'Amendement du Règlement intérieur de la Caisse mutuelle du personnel de l'Organisation.

**53-** La Conférence a adopté lors de sa séance plénière le rapport financier du Directeur général et les comptes de clôture pour l'exercice 2000-2002, le rapport de la Société d'Audit et le rapport de la Commission de Contrôle financier pour les années 2000-2002, et les états globaux des comptes et des dépenses jusqu'à fin septembre 2003, en ses deux parties, tout en tenant compte des observations des membres de la Commission. La Conférence a remercié toutes les personnes et instances qui ont apporté leurs donations à l'Organisation, la Société d'Audit et la Commission de Contrôle financier pour les efforts qu'elles déploient en vue d'améliorer les performances de l'Organisation et a salué les efforts que déploient le Directeur général et ses collaborateurs pour assurer le suivi des programmes et des rubriques relatifs à la gestion, en rationalisant les dépenses, et la bonne exécution des décisions du Conseil exécutif et de la Conférence générale ainsi que des recommandations de la Commission de Contrôle financier.

**54-** La Conférence générale a approuvé, en outre, le rapport du Directeur général sur les contributions des Etats membres au budget de l'Organisation et sur le redressement de la situation financière de l'Organisation, en ses deux parties, en tenant compte des observations des membres de la Commission. De même elle a approuvé la décision du Conseil exécutif concernant le redressement de la situation des arriérés et la classification des Etats membres, et les facilités qui leur sont accordées pour qu'ils s'en acquittent, confirmant dans ce contexte les précédentes résolutions de la Conférence générale. La Conférence générale a adressé ses remerciements et son appréciation au Directeur général pour les efforts qu'il consent en vue d'intensifier les contacts avec les Etats membres pour recueillir leurs contributions ainsi que pour renforcer la coopération avec les organisations islamiques, régionales et internationales, l'invitant à poursuivre les visites spéciales des Etats membres ayant des arriérés pour rencontrer leurs chefs d'Etat à travers les Commissions nationales et les représentants de ces Etats à la Conférence

générale et à soumettre un rapport de ces démarches à la neuvième session de la Conférence générale.

**55-** Concernant le projet d'amendement du Statut du Personnel, la Conférence générale a adopté les amendements proposés, tels qu'ils figurent dans le document en annexe, et a approuvé l'augmentation des salaires du personnel de l'Organisation islamique, toutes catégories confondues, d'un taux de 10% du salaire de base, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2004. Elle a invité également le Directeur général à revoir les appointements et les indemnités du personnel de l'Organisation, toutes catégories confondues, tous les trois ans et de les soumettre pour adoption au Conseil exécutif et à la Conférence générale.

**56-** S'agissant du projet d'amendement du Règlement intérieur de la Caisse d'Indemnité de Fin de Service, la Conférence générale a adopté les amendements proposés, tels qu'ils sont annexés au Rapport final.

**57-** Concernant le projet d'amendement du Règlement intérieur de la Caisse Mutuelle du personnel de l'Organisation, la Conférence a adopté les amendements proposés tels qu'ils figurent dans le document annexé.

**58-** Ensuite, la Conférence générale a examiné le projet de Rapport final des travaux de la 8<sup>ème</sup> session de la Conférence, ainsi que les projets de résolutions qu'elle a formulées. Après délibérations, la Conférence a adopté le Rapport final de cette session et les résolutions formulées par celle-ci.

**59-** Après quoi, la Secrétaire générale iranienne pour l'ISESCO, Dr Khadija Ariane a prononcé une allocution dans laquelle elle a rendu hommage à l'Organisation islamique et salué les efforts du Directeur général. Elle a également félicité tous les participants pour le franc succès qui a couronné les travaux de la 8<sup>ème</sup> Conférence générale.

**60-** Par la suite, projection a été faite d'un court documentaire comportant d'importantes séquences des travaux ainsi que des activités et rencontres qui les ont accompagnés.

**61-** Dr Abdulaziz Othman Altwaijri, Directeur général de l'Organisation a prononcé une allocution où il a exprimé ses remerciements et sa gratitude à Son Excellence Mohamad Khatami, Président de la République islamique d'Iran, au peuple et au gouvernement iranien pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité généreuse dont ont été gratifiés les participants à la Conférence générale. Il a également remercié Leurs Majestés, Altesses et Excellences, les Rois, Emirs et Présidents des Etats membres pour la confiance renouvelée qu'ils lui ont témoignée, réitérant son engagement à poursuivre

son travail et remerciant tous ceux et celles qui ont contribué à faire réussir la Conférence.

**62-** A la clôture des travaux de sa 8<sup>ème</sup> session, la Conférence générale a adressé un message de remerciements, d'hommage et de gratitude à Son Excellence M. Mohamed Khatami, Président de la République islamique d'Iran, dans lequel les membres de la Conférence expriment leurs vifs remerciements, leur gratitude et leur appréciation à Son Excellence, à son gouvernement et au noble peuple iranien pour le chaleureux accueil et la généreuse hospitalité qui leur ont été réservés, ainsi que pour l'appui et l'assistance qui leur ont été accordés et qui ont permis de faciliter leurs travaux et d'accomplir leurs tâches dans les meilleures conditions.

**63-** La 6<sup>ème</sup> séance de procédure du Conseil exécutif s'est tenue ensuite pour élire un nouveau bureau du Conseil, lequel se présente comme suit :

- **Président** : Grande Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste
- **Vice-Présidents** : - République islamique du Pakistan
  - République du Sierra Léone
  - République du Yémen
- **Rapporteur** : Etat des Emirats arabes unis